

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 4 Octobre 2012

DGS/JCL/CA

Compte rendu

--- oOo ---

Date de convocation : le 28 Septembre 2012

Nombre de Conseillers en exercice : **39**

L'An deux mille douze, le quatre du mois d'Octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Ville de MARCQ-EN-BAROEUL s'est réuni à l'Hôtel de Ville en sa séance ordinaire sous la présidence de ***Monsieur Bernard GERARD, Député-Maire.***

Etaient présents : Jean-Paul HOFMANN, Annette DARNEL, Didier ELLART, Joëlle LONGUEVAL, Christian LOISON, Denis TONNEL, Alain CHASTAN, Sophie ROCHER, Pierre VERLEY, Noël DUPARQUE, Andrée LAMOTTE, Emile ROUZE, Alain MONCHECOURT, Fanny DUPONT, Gisèle DUPUREUR, Marie-Pascale POLLET, René HODEN, Pascale MARTIN, Françoise EULRY-HENNEBELLE, Françoise GOUBE, François ROCHET, Jean-Louis MUNCH, Patrice ADJIBI, Caroline DUQUESNE-BECKELINCK, Marc-Antoine MARCON, Eve-Marie BATTAVOINE, Jean-Pierre LAVA, Françoise MALBRANQUE.

Marc DELEURY, André BOUTRY, Pascale HUBERT.

Etaient excusés :

Catherine JONCQUEZ ayant donné pouvoir à Annette DARNEL
Patrick DOURIEZ ayant donné pouvoir à Jean-Paul HOFMANN
Christine MASSY ayant donné pouvoir à Marie-Pascale POLLET
Luigi CICERO ayant donné pouvoir à René HODEN
Philippe HARQUET ayant donné pouvoir à Marc DELEURY

Etaient excusées sans pouvoir :

Balbina MONTEIRO
Martine ROUSSEL-VANHEE

--- oOo ---

Assistaient à la réunion : Didier JACQUELINE, José BLANCHARD, Jean-Maurice DERUYTER, Jean-Bernard HUYGHE, Dorothee FONTAINE-CHADRYs, Jean-Claude LECLERCQ, Christine MAHMOUDI, Pascal MARTIN, Edith MASSE, André NONCLERCQ, Bruno REYDET, Laurence VEDRENNE, Marie CANTINEAU, François-Xavier DUQUESNOY, Loïc CATHELAIN

PREMIERE PARTIE

Monsieur le Député-Maire procède à l'**appel des membres du Conseil Municipal** et constate que le **quorum** est atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Il propose de désigner Pierre VERLEY comme **Secrétaire de Séance**.

Il soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal, le **Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal du Jeudi 28 Juin 2012** et celui-ci est adopté à l'unanimité.

---oOo---

Monsieur le Député-Maire présente les **Décisions Municipales** tout en précisant que si elles n'appellent pas de vote, elles peuvent toujours susciter quelques explications complémentaires.

Les décisions municipales concernent le plus souvent des conventions passées pour le fonctionnement de la Mairie au quotidien et sont prises en vertu de la délibération du 16 Mars 2008 reçue en Préfecture le 25 mars 2008, confiant au Maire, par délégation, les compétences prévues aux Articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elles n'engagent pas de dépenses particulièrement importantes et s'inscrivent dans des politiques déjà décidées.

DÉCISIONS MUNICIPALES

AFFAIRES JURIDIQUES

Le 21 Juin 2012 : construction d'une salle de sports attenante à la salle Maurice Herzog pour un montant de 2.927.773,01 € TTC avec une attribution de 8 lots distincts (2012_06_N°0031 DEC)

Le 16 juillet 2012 : Entretien des espaces verts de la Zone Industrielle de la Pilaterie : conclusion d'un marché de prestation pour un montant annuel de 27 569,07 euros TTC. (2012_07_N°0034 DEC)

Le 16 juillet 2012 : Coordinateur de Sécurité et de Protection de la Santé : conclusion d'un marché de prestation pour un pourcentage du coût des travaux, variable en fonction du montant de l'opération et du nombre de sociétés appelées à être sur le site. (2012_07_N°0035 DEC)

Le 27 juillet 2012 : Acceptation du versement d'une indemnité d'assurances d'un montant de 1 836,67 euros correspondant au sinistre survenu le 8 Mai 2011 (dégradations au Parc Claudel). (2012_07_N°0036 DEC)

Le 27 juillet 2012 : Acceptation du versement d'une indemnité d'assurances d'un montant de 1 798,85 euros correspondant au sinistre survenu le 11 décembre 2011 (Eclairage public Bd Clemenceau). (2012_07_N°0037 DEC)

ENSEIGNEMENT

Le 10 Septembre 2012 : Classe de découverte : fixation des tarifs pour l'année 2012/2013, sous forme de pourcentage du prix de revient, modulé selon le lieu de résidence et les revenus des familles. (2012_09_N°0038 DEC)

Le 10 Septembre 2012 : Etudes surveillées : tarification pour l'année scolaire 2012/2013. (2012_09_N°0039 DEC)

Le 10 Septembre 2012 : Restaurant scolaire : paiement des contenants par les parents d'enfants allergiques relevant d'un protocole d'accueil individualisé pour l'année 2012/2013. (2012_09_N°0040 DEC)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 13 Juillet 2012 : convention d'occupation précaire avec Mesdemoiselles Ambre SIMON et Julie VERCAUTER, apicultrices, en vue de l'implantation de trois ruches sur un terrain aux abords de la « Ferme aux Oies », 121 Chemin Poivré. (2012_07_N°0033 DEC)

L'ensemble de ces Décisions Municipales est transmis à la Préfecture du Nord

--- oOo ---

DEUXIEME PARTIE**DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES**

DELIBERATIONS	INTERVENANTS
Monsieur le Maire	
2012_10_N°0107 : LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE - Service public de l'assainissement et de l'eau potable : Rapport d'activités 2011	Monsieur le Maire
2012_10_N°0108 : LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE : prix et qualité du Service Public en matière d'élimination des déchets ménagers : Rapport d'activités 2011	Monsieur le Maire Annette DARNEL Marc DELEURY
2012_10_N°0109 : Syndicat Intercommunal pour la gestion de l'Aérodrome de Loisirs – SIGAL - Rapport d'activités 2011	Monsieur le Maire Marc DELEURY
2012_10_N°0110 : Sivom Métropolitain des Réseaux de Transport et Distribution d'Energies (SIMERE) : Rapport d'activités 2011	Monsieur le Maire
2012_10_N°0111 : Sivom Alliance Nord-Ouest : Rapport d'activités 2011	Monsieur le Maire
2012_10_N°0112 : Aménagement du Parc Familial et de loisirs «Ferme aux Oies»	Monsieur le Maire
2012_10_N°0113 : Aménagement et mise en conformité de l'Hôtel de Ville – choix des candidats	Monsieur le Maire Annette DARNEL
FINANCES – CONTROLE DE GESTION – PROSPECTIVE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES Jean-Paul HOFMANN	
2012_10_N°0114 : Décision Modificative n°2 – Budget Hippodrome	
2012_10_N°0115 : Décision Modificative n°4 - Exercice 2012	

TRAVAUX – URBANISME – LOGEMENT – QUALITE ENVIRONNEMENTALE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHAT PUBLIC Annette DARNEL	
2012_10_N°0116 : 32 rue Edouard Schwoob – cession de terrains	Monsieur le Maire
2012_10_N°0117 : Zone Nord – mise en réserve foncière en partenariat avec la SAFER	
2012_10_N°0118 : Rue de Menin - acquisition complémentaire de terrain – cimetière du Bourg	
2012_10_N°0119 : Impasse Guermonprez – acquisition d’une partie de l’assiette de voirie auprès de la SA du Hainaut	
2012_10_N°0120 : Quartier du Plouich – cession au profit de la Ville par la SA du Hainaut	
2012_10_N°0121 : Pavé Stratégique – Ferme aux Oies – rachat de terrains à Lille Métropole Communauté Urbaine	
2012_10_N°0122 : Décision de déclassement de la voirie entre la rue Raymond Derain et la jonction rue du Quai/rue Faidherbe	
SPORT - PREVENTION – SANTE – PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES Didier ELLART	
2012_10_N°0123 : <u>A ETE ANNULEE</u>	
2012_10_N°0124 : Marcq Natation : subvention exceptionnelle dans le cadre de la mise en place de créneaux horaires à la Piscine pour la pratique du Sport Santé	Didier ELLART
2012_10_N°0125 : Comité d’Organisation du Semi-Marathon : subvention exceptionnelle dans le cadre de l’organisation de la 24 ^{ème} Edition du Semi-Marathon, le dimanche 16 septembre 2012	Monsieur le Maire Didier ELLART
ENSEIGNEMENT – ACTIONS EDUCATIVES Joëlle LONGUEVAL	
2012_10_N°0126 : Classe de découverte : participation financière de la Ville à un séjour à AUZOLE (lot) du 14 au 20 avril 2012	

2012_10_N°0127 : Ecole Notre Dame de Lourdes : attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation d'une classe de découverte en Normandie - Année scolaire 2011-2012	
2012_10_N°0128 : Accords de réciprocité en matière scolaire entre les villes de saint- André et Marcq-en-Baroeul – Année scolaire 2012/2013	
FAMILLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, POLITIQUES EN FAVEUR DU HANDICAP Catherine JONCQUEZ	
2012_10_N°0129 : Scouts et Guides de France 3 ^{ème} Marcq : subvention exceptionnelle pour la participation de jeunes marcquoises au rassemblement national	
RESSOURCES HUMAINES Patrick DOURIEZ	
2012_10_N°0130 : Mise à jour du tableau des effectifs	
2012_10_N°0131 : Tableau des effectifs de la Collectivité : mise en conformité avec la réforme portant sur la catégorie B et instituant un nouveau cadre d'emploi : les Rédacteurs Territoriaux	
2012_10_N°0132 : Contrat d'apprentissage du secteur public dans le domaine de la petite enfance	Monsieur le Maire
RELATIONS INTERNATIONALES, ACTIONS HUMANITAIRES, PROTOCOLE et DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT Denis TONNEL	
2012_10_N°0133 : Déplacements des Elus à GLADBECK, ville jumelée (Allemagne) en Septembre 2012 et à KUURNE, ville jumelée (Belgique) en Octobre 2012 : remboursement des frais divers occasionnés	
2012_10_N°0134 : Association «Les Enfants de Louxor» : subvention exceptionnelle dans le cadre de sa participation à la 4 ^{ème} Edition des Semaines de Solidarité Internationale organisées par la Ville du 10 novembre au 2 décembre 2012	
2012_10_N°0135 : Association «Marcq Cameroun» : subvention exceptionnelle dans le cadre de sa participation à la 4 ^{ème} Edition des Semaines de Solidarité Internationale organisées par la Ville du 10 novembre au 2 décembre 2012	

2012_10_N°0136 : Dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) : mise en place des procédures sollicitant l'intervention financière de l'Etat	
CULTURE, PATRIMOINE, ANIMATION, COMMUNICATION Sophie ROCHER	
2012_10_N°0137 : Association «Grand Orchestre de Marcq-en-Barœul» : soutien exceptionnel pour l'achat de partitions	
2012_10_N°0138 : Association «Jazz en Nord» : subvention dans le cadre de l'opération «Music à ma Porte 2013»	
2012_10_N°0139 : Conservatoire de Musique : acquisition d'un piano d'occasion	
DEVELOPPEMENT DURABLE Pierre VERLEY	
2012_10_N°0140 : Agenda 21 Marcquois n°2 - période 2011-2014 – volet «Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources»- axe «Economiser les ressources» - objectif : «mieux gérer les ressources et les déchets» : recyclage solidaire ©	Pierre VERLEY
2012_10_N°0141 : Foyer Socio Educatif du Lycée Professionnel Alfred Mongy : subvention exceptionnelle pour la réalisation de véhicules prototypes à faible consommation d'énergie	

- **2012_10_N°0107** : LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE - Service public de l'assainissement et de l'eau potable : Rapport d'activités 2011

Monsieur le Maire rappelle que *«notre facture d'eau comporte une partie relative à l'assainissement et une autre à l'eau elle-même. La Métropole Lilloise compte plusieurs stations d'épuration dont une, actuellement en construction à Marquette, elle sera la plus importante de toutes. L'assainissement représente des budgets considérables ; la Ville de Marcq-en-Barœul a toujours été très concernée par cette problématique puisque mon prédécesseur a été Vice-Président chargé de l'Assainissement, que je l'ai moi-même été, mais aussi qu'Annette DARNEL a été Président de la SEMEN qui gérait la station d'épuration de Marquette, ses fonctions venant de prendre fin».*

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem) <p style="text-align: center;">La délibération 2012-10-N°0107 est adoptée à l'unanimité</p>	
--	--	--

- **2012_10_N°0108** : LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE : prix et qualité du Service Public en matière d'élimination des déchets ménagers : Rapport d'activités 2011

Monsieur le Maire rappelle que la part relative aux ordures ménagères dans la feuille d'impôts de nos concitoyens, représente une part non négligeable. *«Je remercie Pierre VERLEY pour le test qu'il avait organisé lors du Forum de Lancement de l'Agenda 21 n°2 concernant le tri des déchets ménagers. Nous sommes tous perfectibles dans ce domaine qui représente un enjeu considérable compte tenu des coûts que cela représente.»*

Annette DARNEL évoque ensuite les changements qui vont intervenir en matière de ramassage des déchets ménagers. Une large communication sera faite auprès des habitants et ceux qui ont des déchets importants pourront éventuellement bénéficier d'une poubelle plus grande. Il sera également proposé aux habitants d'opter pour des sacs plastiques s'ils n'ont pas la possibilité de rentrer les poubelles dans leur habitation. Cela ne concerne ni les bâtiments administratifs, ni les immeubles collectifs, ni les commerçants. S'agissant des encombrants, le système de ramassage sera modifié. Depuis quelques années dans certaines communes, LMCU a expérimenté un système de ramassage des encombrants sur rendez-vous. Ce système sera généralisé à compter de l'année prochaine, ce qui permettra d'éviter les nombreux problèmes jusqu'à présent rencontrés en terme d'amoncellement de déchets et de nettoyage pour les Services Municipaux. Par ailleurs, une déchetterie communautaire commune à Marcq-en-Baroeul et à La Madeleine a aujourd'hui été mise en place, ce qui permet de collecter l'ensemble des déchets, y compris ceux qui jusqu'à présent n'étaient pas ramassés par les encombrants. Nous conserverons cependant un ramassage spécifique sur certains points de la Ville pour les déchets à risque infectieux. En parallèle, la déchetterie verte au Centre Technique Municipal fermera ses portes prochainement considérant la proximité de la nouvelle Déchetterie Communautaire.

➤ **Intervention de Marc DELEURY**

«Je souhaite que l'on fasse une communication assez large et assez forte au sujet des encombrants afin d'éviter, autant que possible, les problèmes dans les prochains mois. Je crois qu'il faut aller au-delà d'Images de Marcq par une communication à l'ensemble des Marcquois qui soit «très forte et très pesante».

Annette DARNEL répond que *«la Communauté Urbaine a entrepris une communication en porte à porte et qu'en parallèle, Images de Marcq a également, à plusieurs reprises, informé les Marcquois sur ce sujet. Elle n'exclut cependant pas de faire «des piqures de rappel» autant que de besoin.»*

Monsieur le Maire indique que *«la Ville est d'accord pour renforcer la communication sur un dossier qui relève d'abord de la gestion de la Communauté Urbaine»*. Il estime que *«nous étions arrivés au bout d'un système qui, quand bien même il rendait service aux habitants, était devenu très difficile à gérer. La Communauté Urbaine a fait un choix que nous accompagnerons en termes de communication.»*

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem) La délibération 2012-10-N°0108 est adoptée à l'unanimité	
--	---	--

- **2012_10_N°0109** : Syndicat Intercommunal pour la gestion de l'Aérodrome de Loisirs – SIGAL - Rapport d'activités 2011

Monsieur le Maire rappelle que dans ce Syndicat Intercommunal, sont réunies les Villes de Bondues, Marquette-lez-Lille, Wambrechies et Marcq-en-Baroeul. Il précise ensuite les contributions de chacune des Villes au budget du SIGAL, ces contributions étant proportionnelles au nombre d'habitants.

«A une certaine époque, nous avons pu craindre que le site de l'aérodrome puisse faire l'objet d'une implantation de surfaces commerciales, alors qu'il représente un poumon vert exceptionnel pour nos Villes. L'argent que nous versons sert à l'exploitation, à l'aménagement et l'entretien de cet aérodrome de loisirs, ainsi qu'à la réalisation d'une zone de détente et de loisirs, qu'illustrent notamment les cheminements piétonniers qui y ont été réalisés ».

Il précise également qu'*«en partenariat avec Lille Métropole Communauté Urbaine et le Syndicat Mixte des Gens du Voyage, le SIGAL assure la gestion d'une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage. Je voudrais remercier Françoise GOUBE qui suit ce dossier avec une extrême attention à la Communauté Urbaine. Ce n'est pas un problème simple à gérer car, bien souvent, les personnes qui viennent dans le cadre des grands passages veulent rester sur le site alors que cela n'a pas été prévu dans ce sens. J'ajoute que nous faisons partie des rares communes qui respectent totalement leurs obligations en matière d'accueil des gens du voyage. »*

➤ **Intervention de Marc DELEURY**

«Juste au début de votre mandat, vous vous étiez engagé à organiser «un tour du propriétaire» au profit de l'ensemble des Conseillers et notamment des Conseillers Municipaux d'Opposition. Il serait intéressant que cela puisse avoir lieu. »

Monsieur le Maire lui confirme qu'il est tout à fait disposé à organiser une telle initiative, laquelle pourrait avoir lieu un dimanche matin.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem) La délibération 2012-10-N°0109 est adoptée à l'unanimité	
--	---	--

- **2012_10_N°0110** : Sivom Métropolitain des Réseaux de Transport et Distribution d'Energies (SIMERE) : Rapport d'activités 2011

Monsieur le Maire estime que le SIMERE est un outil très intéressant dans lequel la Ville de Marcq-en-Baroeul est très présente. Le SIMERE nous permet en effet d'enfouir des réseaux lorsqu'une rue est refaite. Il a donc pour objet de mutualiser, pour le compte de 68 communes, notre partenariat avec ERDF afin de permettre l'enfouissement des réseaux et leur mise en technique discrète dès lors que cela est possible.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0110 est adoptée à l'unanimité		

- **2012_10_N°0111** : Sivom Alliance Nord-Ouest : Rapport d'activités 2011

Monsieur le Maire rappelle que *« nous avons adhéré au SIVOM Alliance Nord Ouest pour des compétences très limitées, et que nous ne souhaitons pas aller au-delà de celles-ci. Nous sommes rentrés dans ce Syndicat Intercommunal dans la mesure où nous partageons la même Mission Locale, la Maison de l'Emploi présidée par Christian LOISON, mais également pour le dossier très important relatif au réseau câblé. Nous arrivons actuellement en fin de concession avec Numéricable et une négociation est en cours, pour laquelle il importe de pouvoir mutualiser nos efforts, eu égard aux sommes très importantes qui sont en jeu. »*

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0111 est adoptée à l'unanimité		

- **2012_10_N°0112** : Aménagement du Parc Familial et de Loisirs «Ferme aux Oies»

Monsieur le Maire rappelle que ce sujet a déjà été abordé lors de la Commission Générale du 14 Septembre dernier, ainsi que lors du forum de lancement du nouvel Agenda 21 Marcquois. *« La Ville possède un terrain de 13 hectares dans la Zone Nord de Marcq-en-Baroeul. Il serait d'ailleurs souhaitable que nous puissions trouver une nouvelle dénomination à cette zone, et je fais un appel aux Marcquois qui auraient de bonnes idées sur ce sujet. L'ancienne ferme dite « Ferme aux Oies », propriété de la Ville, a été mise hors d'eau il y a quelques années. Nous n'avons jusqu'à présent pas eu la possibilité d'y engager des travaux suffisamment significatifs*

en raison de la modification du PLU à intervenir. Nous souhaitons dorénavant réaménager cette ferme ainsi que les espaces environnants par la réalisation d'un Parc Familial et de Loisirs à destination des Marcquois, qui y trouveront également le point de départ des cheminements piétonniers dans la Zone Nord. La Ferme sera réhabilitée avec, vraisemblablement, l'installation d'une verrière sur la cour carrée ; l'ancienne grange sera réhabilitée en halle maraîchère où les producteurs locaux pourront venir vendre leur production. Nous souhaitons également aménager un espace au profit des Scouts, et nous pourrions également réfléchir, avec l'IME, à l'organisation de petites balades en calèche ou en poney pour les enfants. Autour de la ferme, nous planterons quelques plans d'eau avec quelques ponts, de la végétation, des îlots et nous réaliserons quelques jeux pour enfants. Des places de parking seront réalisées, ainsi qu'un parking à vélo. L'objet de la présente délibération est de lancer ce projet. Nous vous demandons également de valider le lancement d'un concours sur la partie bâtie et la partie à aménager, et de constituer ensuite le Jury qui nous permettra de choisir les architectes.»

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0112 est adoptée à l'unanimité		

- **2012_10_N°0113** : Aménagement et mise en conformité de l'Hôtel de Ville – choix des candidats

Annette DARNEL rappelle que *«notre Hôtel de Ville est un bâtiment ancien qui ne bénéficie pas d'aménagements permettant son accès aux personnes à mobilité réduite. L'idée première du réaménagement est donc d'y remédier pour tous les étages de la Mairie. L'aménagement nécessitera un important travail de la part des cabinets d'Architectes pour établir la liaison entre un ascenseur extérieur et les accès à l'intérieur du bâtiment. L'ensemble des travaux impactera la fonctionnalité complète du bâtiment. Cinq Cabinets d'Architecture ont été retenus pour concourir.*

Elle précise par ailleurs que sur ce dossier, elle travaille beaucoup avec Catherine JONCQUEZ dont la délégation recouvre les politiques en matière de handicap.»

Monsieur le Maire indique que toutes les options sont ouvertes et que les différents Cabinet d'Architectes retenus pourront proposer des projets auxquels nous n'avions pas forcément pensé. C'est un dossier qui engage l'avenir et qui nécessitera que nous lui consacrons une Commission Générale.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0113 est adoptée à l'unanimité		

- **2012_10_N°0116** : 32 rue Edouard Schwoob – cession de terrains

Monsieur le Maire précise que cette délibération a trait aux anciens tennis en terre battue de la Roseraie. Il s'agit de confirmer le principe de la vente de ces terrains en vue de l'aménagement de parcelles permettant la réalisation de maisons individuelles.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
	La délibération 2012-10-N°0116 est adoptée à l'unanimité	

- **2012_10_N°0124** : Marcq Natation : subvention exceptionnelle dans le cadre de la mise en place de créneaux horaires à la Piscine pour la pratique du Sport Santé et **2012_10_N°0125** : Comité d'Organisation du Semi-Marathon : subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation de la 24^{ème} Edition du Semi-Marathon, le dimanche 16 septembre 2012

➤ **Intervention de Didier ELLART**

«La délibération n° 124 entre dans l'objectif de la Ville de favoriser le sport pour tous, et a pour objet d'aménager des créneaux spécifiques pour le public qui est plus à même de souffrir de problèmes de santé (dyslipidémie, hypertension, surcharge pondérale...). Cette subvention permet d'aider Marcq Natation à la mise en œuvre d'une telle mesure.

S'agissant de la délibération N° 125, rappelons que notre Semi-Marathon, qui cette année a encore accueilli plus de 1600 participants, fait partie des 42 semi-marathons labellisés au niveau national. Pour la 25^{ième} édition l'année prochaine, nous essaierons de lui donner un retentissement encore plus important.»

Monsieur le Maire exprime le souhait que pour la 25^{ième} édition, l'on réfléchisse à l'organisation d'une course qui ait une vocation plus familiale.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
	Les délibérations 2012-10-N°0124 et 2012-10-N°0125 sont adoptées à l'unanimité	

- **2012_10_N°0132** : Contrat d'apprentissage du secteur public dans le domaine de la Petite Enfance

Monsieur le Maire informe que la Ville va ouvrir un contrat d'apprentissage dans le domaine de la Petite Enfance. Il souligne tout l'intérêt qu'il attache à l'apprentissage qu'il estime être porteur d'avenir en offrant aux jeunes un lien privilégié avec le milieu professionnel. Il se réjouit donc que la Ville mette en œuvre un tel dispositif dans le domaine de la Petite Enfance.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0132 est adoptée à l'unanimité		

- **2012_10_N°0140** relative à l'Agenda 21 Marcquois n°2 - période 2011-2014 – volet «Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources»- axe «Economiser les ressources» - objectif : «mieux gérer les ressources et les déchets» : recyclage solidaire ©

Pierre VERLEY précise qu'il s'agit d'autoriser la Ville à faire don de ses ordinateurs usagés en vue de les recycler, les bénéfices de cette valorisation pouvant être attribués à une Association Humanitaire marcquoise.

	Membres en exercice = 39 Votants = 37 Pour = 37 (Groupe Majoritaire/PS/ Modem)	
La délibération 2012-10-N°0140 est adoptée à l'unanimité		

➤ **Intervention de Sophie ROCHER** : je précise que le petit album de coloriage qui vous a été remis, est une coproduction du Service Patrimoine et du Service Communication. Il représente les principaux monuments de la Ville de Marcq-en-Baroeul et sera distribué à tous les enfants de nos écoles.

---oOo---

Monsieur le Député-Maire invite ensuite les Élus à voter sur l'ensemble des autres Délibérations.

	<p><i>L'ensemble des Délibérations Municipales qui n'ont pas fait l'objet de discussion, sont adoptées à l'unanimité.</i></p>	
--	---	--

--- oOo ---

Après avoir rappelé à ses Collègues la signature du Registre des Délibérations,
Monsieur le Député-Maire les remercie pour leur participation,
ainsi que le Public et la Presse, pour leur présence,
et les Fonctionnaires Municipaux, pour leur collaboration.

Monsieur le Député-Maire invite les personnes présentes à prendre, comme de coutume, le verre de l'amitié installé au fond de la salle.